

Formation SSCT obligatoire

Santé, sécurité et conditions de travail • premier mandat

Agir sur la prévention et les conditions de travail, plutôt que subir les décisions.



DURÉE
5 jours •
20 modules



GROUPE
12 participants
maximum



MODALITÉS
Présentiel ou distanciel •
intra ou inter



DÉJÀ FORMÉS
+460 élus

... EN BREF

La formation santé, sécurité et conditions de travail est due à tout élu du CSE, titulaire comme suppléant, dès son premier mandat. Cinq jours pour comprendre les missions de l'instance en matière de prévention, apprendre à inspecter, enquêter après un accident, déclencher un droit d'alerte et peser dans les consultations. La formation part de votre réalité de terrain et s'adapte à votre secteur d'activité.

... POUR QUI ?

Élus nouvellement élus, élus réélus qui veulent actualiser leurs connaissances, membres de la CSSCT, référents harcèlement et tout élu amené à traiter des situations de risques psychosociaux.

... OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier et évaluer les risques professionnels de l'entreprise
- ✓ Analyser les conditions de travail de manière globale
- ✓ Utiliser les outils de prévention : document unique, inspection, arbre des causes
- ✓ Proposer des actions concrètes pour améliorer les conditions de travail
- ✓ Prévenir les risques psychosociaux (RPS)
- ✓ Collaborer avec l'employeur et les acteurs de la santé au travail
- ✓ Mener une inspection des lieux de travail et rédiger un compte rendu opposable
- ✓ Exercer le droit d'alerte et accompagner un droit de retrait
- ✓ Contribuer à l'élaboration et au suivi du document unique
- ✓ Préparer et conduire les réunions consacrées à la santé et à la sécurité

... INFORMATIONS PRATIQUES



PRÉREQUIS

Aucun prérequis.



DÉLAI D'ACCÈS

Intra : immédiat, à la demande du client. Inter : selon le calendrier des sessions.



ÉVALUATION

Positionnement en amont, quiz et cas pratiques, évaluation des acquis et questionnaire de satisfaction en fin de formation. Attestation remise à chaque participant.



FINANCEMENT

Coût pris en charge par l'employeur (art. L. 2315-18). Temps de formation rémunéré comme du travail, non déduit des heures de délégation (art. L. 2315-16).



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : signalez-nous tout besoin d'adaptation dès l'inscription (accès, supports, rythme) à infos@cseacademie.fr.



LE RÉFLEXE UTILE

Demandez l'inscription de votre formation à l'ordre du jour d'une réunion et faites-la figurer au procès-verbal. Vous disposez ainsi d'une trace écrite si la prise en charge tarde.



PROCHAINES SESSIONS INTER

Mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27 novembre, puis jeudi 3 et vendredi 4 décembre 2026 • Cergy ou à distance

Mardi 9, mercredi 10, jeudi 11 mars, puis jeudi 18 et vendredi 19 mars 2027 • Cergy ou à distance

Programme détaillé page suivante →

Formation SSCT obligatoire

Santé, sécurité et conditions de travail · premier mandat

... PROGRAMME DÉTAILLÉ (1/2)

JOUR 1

1 Mettre en place un CSE efficace

- Mise en place (composition, déroulé des élections...)
- La mise en place d'une CSSCT
- CSE et CSSCT : quelles différences ?
- Articulation entre le CSE et la CSSCT
- Exercice pratique : quiz de connaissances

2 Agir au quotidien sur la SSCT

- Tout savoir sur les heures de délégation
- La liberté de circulation
- Les sources utiles au mandat
- L'accès à la formation
- Exercice pratique : construction d'un plan d'action personnel

3 Organiser le fonctionnement de l'instance

- Un fonctionnement collégial
- La place du règlement intérieur
- La désignation du secrétaire
- Faire face au départ ou à la démission du secrétaire
- Exercice pratique : quiz de connaissances

4 Comprendre les missions de santé, sécurité et conditions de travail au sein du CSE et de la CSSCT

- De larges compétences
- Neuf principes généraux de prévention
- Le document unique (rôle du CSE, but du document...)
- La sécurité : l'affaire de tous (employeur, CSE, salariés...)
- Exercice pratique : analyse du document unique

JOUR 2

1 Identifier les risques professionnels

- Les risques professionnels
- Focus sur les risques les plus courants
- Évaluer les risques et remplir un plan de prévention
- Le référent sécurité

2 Inspecter pour prévenir les risques

- Le pouvoir d'inspecter
- Une inspection : cela se prépare
- Inspecter et analyser les risques sur le terrain
- Réaliser un compte rendu d'inspection
- Exercice pratique : mise en situation

3 Mener une enquête en cas d'accident

- Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents
- Constituer une délégation et recueillir les faits
- S'initier aux principes de la méthode de l'arbre des causes
- Construisons un arbre des causes
- Exercice pratique : mise en situation

4 Traiter les situations particulières

- La notion d'accident de travail
- La notion d'accident de trajet
- Les maladies professionnelles
- La reconnaissance de la maladie professionnelle
- Exercice pratique : quiz et échanges de pratiques

JOUR 3

1 Engager les droits d'alerte du CSE

- Le droit d'alerte sur la santé et sécurité
- La notion de danger grave et imminent
- Le droit d'alerte en matière de santé publique et d'environnement
- Le droit de retrait du salarié
- Exercice pratique : quiz de connaissances

2 Maîtriser la consultation sur la SSCT

- Un droit à l'information étendu
- La BDESE, une base de données indispensable
- Les consultations obligatoires et ponctuelles sur la santé et la sécurité
- Se faire aider par un expert

3 Construire le dialogue social autour des réunions

- Favoriser les actions concertées
- Les différents types de réunions
- Savoir utiliser les suspensions de séance
- Maîtriser la confidentialité
- Exercice pratique : ordre du jour et PV

4 Travailler et agir avec les acteurs de la sécurité

- Travailler ensemble (représentants de proximité...)
- Agir avec le médecin du travail
- Se faire aider par l'inspection du travail
- Se faire conseiller par la CARSAT
- Exercice pratique : quiz de connaissances

Suite du programme page suivante →

Formation SSCT obligatoire

Santé, sécurité et conditions de travail · premier mandat

... PROGRAMME DÉTAILLÉ (2/2)

JOUR 4

1 Traiter les situations particulières : mise en pratique

- La notion d'accident du travail
- La notion d'accident de trajet
- Les maladies professionnelles
- La reconnaissance de la maladie professionnelle
- Exercice pratique : déclarons un accident du travail, mise en situation, quiz

2 Maîtriser l'information-consultation en santé et sécurité

- Un droit à l'information étendu
- Quels sujets en réunion ?
- Distinguer information et consultation
- Les consultations obligatoires et ponctuelles sur la santé et la sécurité
- Exercice pratique : information ou consultation (quiz)

3 Chercher et utiliser les informations disponibles

- Les informations disponibles sur la santé et sécurité
- La BDESE, une base de données indispensable
- Le bilan sur la santé, de la sécurité et des conditions de travail
- Utiliser les données collectées

4 Mener à bien une consultation sur la santé et sécurité

- Les consultations ponctuelles sur la santé et sécurité
- Le processus de consultation
- Rendre un avis consultatif
- Les actions à engager en cas de non-consultation
- Exercice pratique : information ou consultation (quiz)

JOUR 5

1 Travailler avec la médecine du travail

- Un acteur essentiel de la prévention
- Les nouvelles missions issues de la loi Santé au travail
- Les impacts sur le salarié
- Travailler avec la médecine du travail en tant que CSE
- Exercice pratique : quiz de connaissances

2 Approfondir la collaboration avec les acteurs de la sécurité

- Agir avec le responsable sécurité
- Se faire aider par l'inspection du travail
- Se faire conseiller par la CARSAT
- Se faire aider par un expert

3 Mettre en pratique : ordre du jour et procès-verbal

- Favoriser les actions concertées
- Les différents types de réunions
- Savoir utiliser les suspensions de séance
- Maîtriser la confidentialité
- Exercice pratique : construction d'un ordre du jour et PV

☆ Conclusion du stage

- Évaluation des acquis
- Finalisation du plan individuel
- Tour de table
- Remise du support de stage

... LES + DE LA FORMATION



Modèle de document unique



Grille d'inspection et enquête



Trame ordre du jour & PV



CSE ACADEMIE

Votre allié pour un CSE éclairé et performant



Formations CSE

34 formations, en intra ou en inter, partout en France



Accompagnement juridique

Un juriste référent dédié à votre CSE toute l'année



Rédaction de procès-verbaux

Trois formules, du compte rendu simple au mot-à-mot



Rencontres CSE

Des séminaires pour monter en compétences entre élus

+1 500

ÉLUS FORMÉS

98 %

DE SATISFACTION

9,8/10

NOTE MOYENNE

34

FORMATIONS

PARLONS DE VOTRE PROJET



06 59 05 52 13



infos@cseacademie.fr



www.cseacademie.fr

Du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h. Réponse à votre demande sous 24 h.



TOUT LE
CATALOGUE
EN LIGNE

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION.



SUIVEZ-NOUS

LinkedIn



Facebook



TikTok